

SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE TROYES-BARBEREY

Comité Syndical

Secrétaire de séance :
Mme Catherine LEDOUBLE

Certifié exécutoire

A compter du

Le Président du Syndicat Mixte

Date de convocation : 27 janvier 2025

Date d'affichage : 18 février 2025
.....

Nombres de membres :

- en exercice : 09
- présents : 05
- votants : 06

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMITE SYNDICAL DE L'AERODROME
DE TROYES – BARBEREY

**Séance du mardi 04 février 2025
(après-midi)**

Délibération n°03/2025

Acquisition de certificats électroniques

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 février, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Bruno GANTELET.

Etaient présents :

- M. Bruno GANTELET, Mme Catherine LEDOUBLE, Mme Anne-Marie ZELTZ, M. Jean-Michel HUPFER, M. Alain BALLAND.

Etaient excusés et/ou représentés :

- Etaient excusés :

- Mme Isabelle HELIOT-COURONNE et son suppléant, M. Nicolas MENNETRIER ;
- M. Olivier GIRARDIN et son suppléant, M. Bernard ROBLET ;
- M. Alain HUBINOIS et son suppléant, M. Bertrand CHEVALIER ;
-

- Etaient représentés

- Mme Marie-Thérèse LEROY était représentée par son suppléant, M. Jean-Michel HUPFER ;
- M. Sylvain CONVERS avait donné procuration à M. Bruno GANTELET.

Formant la majorité des membres du Comité Syndical en exercice (6/9 dont 1 procuration).

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (6/9 dont 1 procuration) :

- **Autorise** le Président à formaliser toutes les démarches et engager les dépenses liées à l'acquisition de certificats électroniques d'une validité de 3 ans ;
- **Autorise** le Président à engager les dépenses liées à cette acquisition estimée à 130 € HT par certificat.

Fait le 07 février 2025

Extrait conforme à l'original,

Certifié exécutoire à compter du :

Pour extrait conforme,
Le Président



BRUNO GANTELET
2025.02.10 18:18:56 +0100
Ref:8146362-12230515-1-D
Signature numérique
le Président

Bruno GANTELET

Date du contrôle de légalité